

TAANIT ESTHER : LE SAVIEZ-VOUS ?



Dans la Méguila, nous voyons qu'Esther décréta un jeûne de 3 jours avant d'entrer voir le roi A'hachvéroch. Le risque qu'elle encourrait était la peine de mort, car elle n'avait pas le droit de se présenter à lui sans qu'il ne la convoque. Les juifs jeûnèrent alors les 14, 15 et 16 Nissan, la veille et les deux premiers jours de Pessa'h.

La veille de Pourim le 13 Adar, nous jeûnons donc en souvenir du miracle que Hachem a fait pour nous. Esther a demandé à Mordékhai de rassembler tous les juifs, afin de prier, de jeûner et de crier à Hachem, afin qu'il annule ce terrible décret. Nous jeûnons en souvenir du jeûne qui a été déterminant dans le mérite des juifs et qui aura sans doute permis de les sauver.

Bien que nous jeûnions, il s'agit plutôt d'un jeûne jovial que nous maintenons car la présence d'Amalek est toujours d'actualité et nous profitons de cette occasion pour demander à Hachem que de la même façon qu'il nous a sauvé de Amalek à l'époque d'Esther, Il nous préserve également aujourd'hui de cette menace

Ce jeûne débute à l'aube de la veille de Pourim et se termine dès que la nuit tombe (au tout début de Pourim). Cependant, la halakha stipule que nous ne devons pas manger tant que nous n'avons pas lu la Méguila.



**OLAMI
FRANCE**